



CCAS - NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2022

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 s'équilibre de la manière suivante :

section	Projet BP 2022
Fonctionnement	6 560.00
TOTAL	6 560.00

Le budget d'aide sociale, établi par nature, intègre les résultats du compte administratif 2021 qui a été également voté en mars 2022.

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

1- Section de fonctionnement

11- les dépenses

Le projet de budget 2022 comporte en dépenses un total de crédits ouverts de 6 560.00 €. Les dépenses de ce budget consistent en des attributions de secours et d'aides remboursables ainsi qu'en la confection du colis et du goûter des aînés.

12- les recettes

Le projet de budget 2022 comporte en recettes un total de crédits ouverts de 6 560.00 €, dont 3 260.00 € d'excédent antérieur reporté.

La principale recette vient du budget communal de la collectivité. Il s'agit d'une subvention de 3 000.00 € pour l'exercice considéré.

